Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Convention sur Certaines Armes Classiques (CCAC)

Réunion des Etats parties (Genève, 13-14 novembre 2014)

Intervention sur les mines autres que les mines antipersonnel

Monsieur le Président,

J'ai déjà rappelé succinctement la position de la France sur la question des mines autres que les mines antipersonnel (MAMAP/MOTAPM) dans mon intervention générale hier.

Mon pays avait regretté que les négociations dans le cadre de la Convention n'aient pas pu aboutir à un résultat positif en 2006. Et il regrette de même que le groupe d'experts mis en place en 2012 n'ait pu tenir qu'une seule session et n'ait pas vu son mandat renouvelé l'an dernier.

Notre Convention représente l'enceinte la plus adéquate pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations humanitaires posées par l'utilisation de ces armes, tout en préservant les intérêts légitimes de sécurité des Etats.

Je rappelle que la France a décidé d'adopter, de manière unilatérale, les meilleures pratiques en termes d'utilisation des MAMAP. Elle s'est notamment engagée à ne pas utiliser, en dehors de zones dont le périmètre est marqué, de MAMAP qui ne soient pas détectables et qui ne contiennent pas de dispositifs d'auto-neutralisation ou d'autodestruction, et à ne pas transférer des MAMAP non conformes à des Etats qui ne respecteraient pas ces mêmes principes.

Les débats menés dans le cadre du groupe d'experts au printemps de 2012 ont été riches et constructifs. De nombreux aspects de cette problématique complexe ont été abordés. Nous avons constaté que certaines différences d'appréciation persistaient entre les Etats. Mais certains points importants, comme les avancées technologiques, le renforcement de la sécurité des stocks et des transports, la question des transferts ou le rôle des acteurs non étatiques, avaient été discutés de façon constructive et mériteraient d'être approfondis.

Afin d'améliorer notre compréhension commune des enjeux, la France continue de souhaiter une relance du groupe d'experts. Elle espère que la question des MAMAP restera à l'ordre du jour de la Convention.

Je vous remercie.